

EN BREF

VAILLY-SUR-SAUDRE. Sport. L'association Vailly Sports Découverte organise des portes ouvertes samedi 12 septembre, au stade, de 14 à 17 heures. Renseignements au 02.48.73.81.66. ■

ENNORDRES. Conseil municipal. Il a lieu ce soir à 20 heures, salle municipale. ■

LE NOYER. Conseil municipal. Il se réunit ce soir à 20 h 30, à la salle communale. ■

BELLEVILLE-SUR-LOIRE. Maison de Loire. Son assemblée générale se tient ce soir, à 18 heures. ■

AUBIGNY-SUR-NÈRE. Circulation. Dans le cadre du déploiement de la fibre optique jusqu'au 31 décembre, la circulation sera ponctuellement alternée sur l'ensemble des voies communales et le stationnement autorisé aux véhicules des entreprises. Pendant les travaux de fouilles pour GRDF du 28 septembre au 5 octobre, la circulation sera alternée au 18, rue Cam-bournac, le stationnement interdit. ■

leberry républicain

RECHERCHE DES CORRESPONDANT(E)S pour le secteur de Vailly-sur-Saundre

- Vous aimez du temps libre
- Vous aimez écrire et prendre des photos
- Vous vous intéressez à la vie locale...

Rémunération à l'acte et à la photo

Contact : marie-noelle.porte@centrefrance.com

Sologne, Loire et vignes

PAYS FORT-SANCEROIS-VAL DE LOIRE ■ La collectivité travaille à son plan local d'urbanisme intercommunal

Un plan pour aménager le territoire

La communauté de communes commence à travailler sur son plan local d'urbanisme intercommunal.

Un diagnostic du territoire va être mené jusqu'à la fin de l'année.

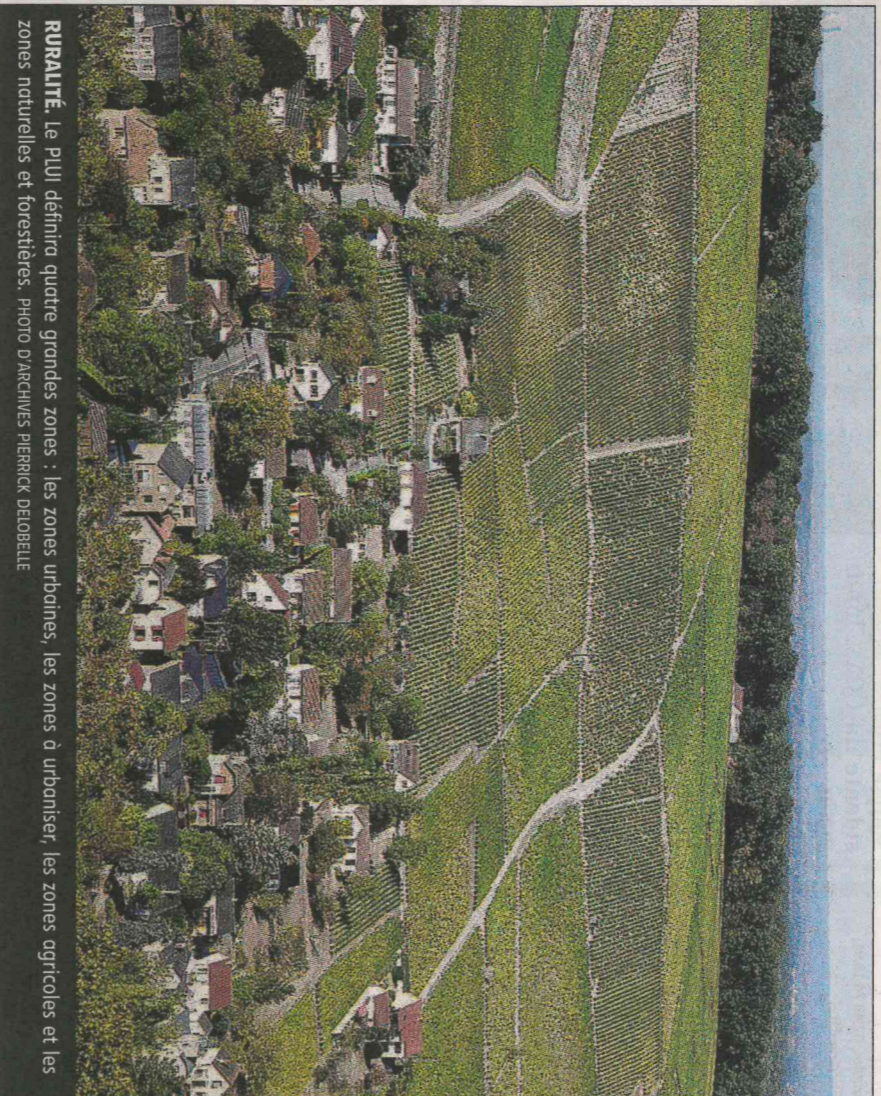
Vincent Michel
vincent.michel@centrefrance.com

Dessiner le territoire de demain. Tel est le but du plan local d'urbanisme intercommunal, ou PLUI, que la communauté de communes Pays Fort-Sancerrois-Val de Loire va élaborer dans les mois et années à venir. Il fixera les règles du jeu en matière d'usage des sols – en définissant les zones constructibles ou non, notamment – pour les dix à quinze ans à venir.

Le travail sur ce document vient de commencer. Dans les mairies du territoire, des registres de concertation sont ouverts depuis peu ou le seront bientôt, afin de recueillir les avis des habitants. Les élus des trente-six communes de l'intercommunalité, eux, ont commencé à plancher sur la question lors d'une réunion préparatoire, qui s'est tenue au centre socioculturel de Saint-Satur, avant-hier soir.

Un « grand projet » à construire « ensemble »

« C'est un grand projet qui va nous occuper pendant deux ans et demi, voire trois ans, a indi-



RURALE. Le PLUI définira quatre grandes zones : les zones urbaines, les zones d'urbaniser, les zones agricoles et les zones naturelles et forestières. PHOTO D'ARCHIVES PIERRECK DELORBELLE

qué aux conseillers Jean-Claude Scoupe, deuxième vice-président de la communauté de communes, délégué à l'aménagement du territoire. Nous le construisons ensemble. Il va falloir analyser les attentes de chacune des communes. Ce ne sera pas simple et il y aura, parfois, des visions divergentes. Mais il faudra faire abstraction des intérêts individuels, l'objectif étant de créer les conditions

d'un développement harmonieux »

L'élaboration du plan se déroulera en plusieurs étapes. Dans un premier temps, un diagnostic sera réalisé, jusqu'en décembre de cette année. Les objectifs et les orientations devront, ensuite, être définis dans un Plan d'aménagement et de développement durable (PADDD). Un chantier qui devrait se dérouler de janvier à

l'automne 2021. Viendra, enfin, le temps de la rédaction du règlement écrit proprement dit.

« Le PLUI sera co-construit avec les élus, les acteurs clés – comme l'architecte des bâtiments de France, la direction départementale des territoires – et la population, qui sera amenée, elle aussi, à participer à différentes étapes, a précisé Stevan Derrien, urbaniste de Citranova, bureau d'études choisi par la

Première étape : dresser le « portrait » de la communauté de communes

Le diagnostic qui commence va comporter plusieurs volets : un diagnostic socio-démographique, ainsi qu'un diagnostic agricole. « On va investiguer le territoire pour dresser son portrait, a résumé Stevan Derrien. Nous allons procéder à un travail de terrain. Et, à partir de là, on va dégager des enjeux, en déterminant où sont les faiblesses, où sont les atouts »

In fine, le règlement divisera le territoire en quatre grandes zones : les zones urbaines, les zones à urbaniser, les zones agricoles et les zones naturelles et forestières. « Un élément fondamental, c'est le non-grignotage des terres agricoles », a affirmé Jean-Claude Scoupe

Le prochain rendez-vous sera un tour en bus des élus sur toute l'intercommunalité. « Nous allons visiter les trente-six communes, avec cinq points d'arrêt et des focus sur de grandes thématiques : l'environnement, le tourisme, la culture... », a annoncé le vice-président. Insistant sur le fait que le PLUI est « une occasion rare de construire notre destin commun ». ■

RENDEZ-VOUS

THAUVENAY

Jurassic Tour

Des « Jurassic Tours » sont organisés en partenariat entre le domaine viticole Eric Louis et l'Association des géologues du Sancerrois depuis le mois de juillet. La prochaine sortie a lieu demain samedi, de 14 heures à 16 h 30. Au programme : lecture de paysage, découverte de sites fossilifères et explications de l'influence des terroirs sur les vins. Une dégustation au caveau du domaine est prévue au retour.

Renseignements : réservation obligatoire au 02.48.79.91.46. Prochaines sorties prévues les 19 et 26 septembre ainsi que le 3 octobre. ■

Bientôt la reprise des cours

BELLEVILLE-SUR-LOIRE. La reprise des cours de l'Académie de musique et d'arts approche. Une journée d'inscriptions est organisée par l'association, demain, samedi, de 10 à 17 heures, dans ses locaux de Belleville-sur-Loire, 14, rue Wittelsheim. Les enseignants (*contre*) commenceront les séances individuelles d'apprentissage des instruments et les ateliers de pratiques collectives lundi 14 septembre, « dans le respect des consignes sanitaires et des gestes barrières », met en avant l'Académie. La première période d'enseignement est prévue jusqu'au samedi 17 octobre. Renseignements : 02.48.72.65.82.

